VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Avec terrain spacieux, 2518-20 rue Willow près de la rue Troisième.

In re Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher.

No 80,916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet. JEUDI, le 14 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 10 janvier 1907 dans l'affaire de Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martin) Hars, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un plan lithographié dudit ilet, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesure en mesure américaine 35 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (autrefois Martin), par 146 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage résidence double, avec cuisine dans le fond, etc., et volumage s'améliore continuellement et contenant tous les agréments tels que marches, églises et écoles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Eustis, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et déposant 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

1 jan 13 20 27—fév 3 10 14

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Jutronich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,198—Division E — Attendu que Jere Jutronich a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Jutronich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordres de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. Sladovich, avocat.

13 jan—1f

Succession de Veuve André Samonnet

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,831, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Tanet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. A. J. Villeré, avocat. 12 jan—12 16 21

Succession de Charles William Baetjer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,397—Division C—Attendu que Mme Julia Baetjer, veuve de Charles William Baetjer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles William Baetjer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Robt J. Maloney, avocat.

12 jan—12 16 21

Succession de John J. Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,206—Division B—Attendu que Mme Mamie Morrison, veuve de John J. Griffin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Griffin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. Montgomery, avocat.

12 jan—12 16 21

Succession de C. W. Williams

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 77,643 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adèle Baptiste, veuve de C. W. Williams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm Winans Wall, avocat.

11 jan—11 15 20

Succession de Carmélite Desina, femme de Ferdinand Kurucar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,391—Division C—Attendu que Mme Julia Baetjer, veuve de Charles William Baetjer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles William Baetjer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Robt J. Maloney, avocat.

12 jan—12 16 21

Succession de John J. Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 81,206—Division B—Attendu que Mme Mamie Morrison, veuve de John J. Griffin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Griffin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. Montgomery, avocat.

12 jan—12 16 21

Succession de C. W. Williams

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 77,643 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adèle Baptiste, veuve de C. W. Williams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm Winans Wall, avocat.

11 jan—11 15 20

Succession de Carmélite Desina, femme de Ferdinand Kurucar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,391—Division B—Attendu que Marco Desina et Viola Desina, femme de Joseph A. Gracia, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carmélite Desina, femme de Ferdinand R. Kurucar, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—James Legendre, avocat.

10 jan—10 15 20

Succession de Raphael Arduvini et Mme Theresa Arduvini, née Theresa Farina

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,316—Division B—Attendu que Terencio Baldini a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Raphael Arduvini et Mme Theresa Arduvini, née Theresa Farina, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Robert J. Maloney, avocat 4 jan—4 8 13

Succession de Frederick Thiell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 81,340—Division B—Attendu que Mme Elizabeth Velden, veuve de Frederick Thiell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Thiell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—John P. Sullivan Arthur Landry avocats 4 jan—4 8 13

AVIS AUX CREANCIERS

Mme M. Schwartz versus E. G. Schwartz Lumber Mnf'g Company Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 76,403—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James M Conner, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Robert J. Maloney, avocat

12 jan—12 16 21

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

—POUR—

PLACEMENTS SURS, LUCRATIFS ET S'AMELIORANT

7

ILETS DE CHOIX ET SPACIEUX ET LOTS DE TERRE DE VALEUR DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE FRANÇOIS LACROIX.

No 9,804—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau, 336 rue Carondelet, JEUDI, le 24 janvier 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 21 décembre 1906, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Lacroix, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1e Un ilet de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro 185 (maintenant numéro 1320), sur le plan original dudit Faubourg, comprenant les rues Magistrat, Vertu, Painters et l'avenue Franklin, ledit ilet étant divisé en 24 lots sur un plan particulier dressé par L. Surgi le 9 mars 1832, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

2e Trente lots de terre, ensemble avec tous les droits, etc., situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 1 à 30 inclusivement, et composant le tout de l'ilet numéro 221, borné par les rues Hunters, Law, Deer et Magistrat, sur un plan dressé par Judice et Frémaux, architectes, le 9 janvier 1867, déposé en l'étude d'Abe. Dreyfous, ancien notaire, lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot Numéro 1 formant l'encognure des rues Magistrate et Deer et mesurant 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Deer par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Magistrate. Les lots 2 à 10 inclusivement mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Deer, par 100 pieds de profondeur, le lot Numéro 11 formant l'encognure des rues Deer et Law, mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Deer, par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Law. Les lots numéros 12 à 15 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Law par 159 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur. Le lot Numéro 16 formant l'encognure des rues Law et Hunters, mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hunters par 100 pieds de profondeur. Le lot No 26 formant l'encognure des rues Hunters et Magistrate mesurant 29 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Hunters par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Magistrate. Les lots Numéros 27 à 30 inclusivement mesurant chacun 27 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrate par 159 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur.

3e Onze lots de terre dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Féliciana, Génie, Montégut et Libérale sur un plan par Henry B. Bondonsquié, architecte, le 13 février 1868. Lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 1 formant l'encognure des rues Génie et Féliciana, mesurant 31 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur et façade à la rue Génie. Les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 formant l'encognure des rues Féliciana et Libérale.

4e Un certain ilet de terre (excepté six lots appartenant à Gustave Miltenberger) désigné par le numéro 1220, dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Lafayette, les rues Fort, Vertu et Force, mesurant d'après la mappe de la ville, enregistré en l'étude du voyer de la ville, une copie desquels dits diagramme et extrait est annexée à un acte en l'étude de R. J. Ker, notaire, daté le 13 septembre 1866, 341 pieds 2 pouces et 5 lignes à l'avenue Lafayette et la rue Port, 267 pieds 7 pouces aux rues Vertu et Force.

5e Un certain lot de terre désigné comme lot 14 situé rue Espagne (contigu au lot d'encoignure No 13) dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 643 lequel est borné par l'avenue Washington, Espagne, Claiborn et Robertson, et mesurant 32 pieds de face à la rue Espagne par 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6e Un certain ilet entier de terre, situé dans le Troisième District de cette ville désigné comme le No 1021 borné par l'avenue Washington, les rues Espagne, Genius et Celestine, mesurant d'après la mappe de la ville, un diagramme ou extrait, lequel est marqué "C" est annexée à un acte en l'étude de R. J. Ker, notaire, 321 pieds 2 pouces et 7 lignes à l'avenue Washington et la rue Espagne et 270 pieds 2 pouces à la rue Genius et Celestine.

7e Ilet de terre No 44, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Magistrate, Mathilda, Law et Emilie, mesurant 341 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face aux rues Emilie et Mathilda par 236 pieds sur chacune des dites rues Law et Magistrate.

8e Ilet de terre No 47, dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Floride, les rues Emilie, Law et Mathilda, mesurant 341 pieds, 2 pouces et 3 lignes de face sur chacune des dites rues Mathilda et Emilie, par 236 pieds de face sur chacune des rues avenue Florida et la rue Law.

9e Un certain ilet de terre situé dans le troisième district de cette ville, borné par l'avenue Florida, les rues Désiré, Industrie et Elmire, désigné par le No 40, sur un plan daté le 12 septembre 1871; ledit ilet de terre mesurant d'après ledit plan 240 pieds 10 pouces 3 lignes à l'avenue Florida et la rue Industrie et 341 pieds 2 pouces 5 lignes sur chacune des rues Désiré et Elmire.

L'attention des placeurs est appelé à cette splendide occasion en vue des faits, que la propriété du Troisième District, et surtout la partie du fond de cela offre des avantages exceptionnels pour placements sûrs et profitables, avec un futur certain et s'améliorant. Le capitaliste sage et prudent place silencieusement son argent dans cette section particulière, étant satisfait qu'aucune autre section de cette ville à présent offre la même perspective comme avancement.

Condition de la vente—Comptant. Les taxes de 1907 de devant être assumés par les acquéreurs. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles Schneidau, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudiontion.

Wm Winans Wall, avocat. 23 déc—23 30—jan 6 13 20 22 24

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 2613 rue Banks près Broad.

Morris Jones versus Archie Jones.

No 80,770—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet, MARDI, le 5 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 28 décembre 1906 et signé en cour ouverte le 4 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D in re Morris Jones vs Archie Jones, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot 4 sur un plan par Tourné, daté le 16 février 1860, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire, comme plan 45 et mesurant 27' 7" 1/3" de face à la rue Banks par 100 pieds de profondeur. La propriété est bien située dans une section s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. G. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

6 jan—6 13 20 27—fev 3 5

W. R. Metzler.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu d'une Buvette et Meubles de Maison.

Succession d'Albert Klein.

No 81,362—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. B.

EN VERTU d'un ordre daté le 7 janvier 1907, signé par l'Hon. Fred. D. King, juge, et à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je vendrai MERCREDI, le 16 janvier 1907, à 11 heures a. m., sur les lieux ci-après désignés, savoir:

Un lot d'effets mobiliers consistant en partie de Liqueurs, Cigares, "Pool Table", "Cash Register", Meubles de Buvette et de Maison, etc.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

A Guilbault, avocat. 8 jan—8 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

No 80,685, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Marcel Bernard vs George Pizaro et al.

Cottage Désirable, 1816 rue Allen.

PAR W. R. METZLER Encanteur, Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un jugement dans l'affaire ci dessus intitulée, signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Div. D, et à moi adressé, je vendrai

JEUDI, le 7 Février, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ces droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouveau St Bernard (autrefois St Bernard), Roman (autrefois Soldelle), Prieur (autrefois Joséphine et Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq sur un plan daté le 7 avril 1854, déposé en l'étude de Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville comme plan No 29 du livre des plans marqué L, d'après lequel dit plan ledit lot mesurant 30' 10" 7" de face à la rue Nouveau St Bernard (maintenant Allen) 33' 8" 1" de largeur dans le fond, par 133' 4" 6" de profondeur sur la ligne divisant du lot No 4 et 133' 2" 5" de profondeur sur le côté opposé.

Etant la même propriété acquise par Marcel Bernard de Marguerite Pizaro et al, par acte passé pardevant John G. Eustis, notaire, le 29me jour de mai 1905, et enregistré dans le livre des transferts 202 folio 574.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication, payer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire.

L. P. Bryant, avocat.

W. R. METZLER Encanteur.

6 jan—6 13 27—fev 3 5 7

Jas. A. Brennan.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois bagues de diamants solitaires, une jolie Epingle de sept diamants, une croix d'or avec vingt-un diamants, crochet en diamants, chaine en or avec diamants et rubis.

Bracelet en or monté avec saphirs

MARDI, LE 22 JANVIER 1907.

Sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à 12:30 heures p. m., par Jas. A. Brennan, encanteur, Bureau 733 rue Union, les ci-dessus joailleries et diamants seront vendus, par ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 7 janvier 1907, le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire de la succession de Georgia Belle Collier, aussi connue comme Doris Sheldon, No 89,180 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant.

P. S.—Les bijoux ci-dessus sont maintenant en exhibition au magasin de bijouterie de Wm Frantz, 142 rue Carondelet, pres la rue Commune.

Julian B. Habans, avocat.

12 jan—12 13 15 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Valeur à Alger.

Nos 917 et 919 avenue Atlantique, près des ateliers du Southern Pacific.

Succession de Mme Annie A. L. Laumann, veuve de Jos B. Donner.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 81 038.

IL sera vendu à l'enchère publique, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, MARDI, le 5 février 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 décembre 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 161, borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues Homer et Newton. Ledit lot est désigné par le No 5, et mesurant trente deux pieds (32') trois pouces (3") de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois pieds (123') huit pouces (8") de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage double 917 et 919 avenue Atlantique, près des marchés, églises écoles et autres industries.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant W. J. Hennessy, notaire, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1907, aussi bien que pour tous les certificats et de déposer dix pour cent du prix d'achat dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

P. F. Hennessy avocat

4 jan—4 6 13 20 27—fév 3 5

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement Désirable en Propriétés.

A L'ENCAN EN BLOC.

Maison Double à Deux Etages, Nos 310-314 rue Nord Liberté. | Cottage Double, Nos 316-318, rue Nord Liberté.

(Ilet des rues Bienville, Conti et N. Franklin.)

MARDI, LE 5 FEVRIER 1907.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 81,247, dans l'affaire de la succession de Veuve Louis Krieger, ledit ordre daté et signé le 3 janvier 1907 et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 5 février 1907, les propriétés foncières ci-après:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Conti, Bienville et Franklin, un des dits lots est désigné par le No 4 sur un plan annexé à un acte passé le 17 janvier 1859, pardevant P. E. Laresche, ancien notaire, et mesurant 40' 4" de face à la rue Liberté, par une profondeur de 105' 6" 4"', et l'autre lot est désigné par le No 6, sur un plan annexé à un acte passé le 17 septembre 1866, pardevant Ant. Doriocourt, ancien notaire, et mesurant 35' 3" 3" de face à la rue Liberté, par 65' 3" 4" sur un côté et 65' 3" 5" sur l'autre côté. Les améliorations comprenant une maison double à deux étages, connue comme les Nos 310 et 314 rue N. Liberté et le cottage double connu comme les Nos 316 et 318 rue N. Liberté

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur payables en un et deux ans, respectivement, après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèques et privilèges de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc; les actes de vente devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur, ledit acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

A. D. Danziger, avocat.

6 jan—6 1s 20 27—fév 3 5

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

La nouvelle et imposante construction, complètement équipée avec toutes les installations modernes, Nos 628 et 630 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp. Dernièrement occupée par la "German Insurance Co" Freeport, Ill. Magnifique localité commerciale dans le centre du commerce. Une bâtisse idéale pour Banque Compagnie d'Assurance ou n'importe quelle grande institution.—Class O. Collman als vs "The German Insurance Company of Freeport".—No 81,039, Division B Cour Civile de District —A l'encan, JEUDI, le 24 janvier 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 24 janvier 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 12 décembre 1906, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 171, borné par les rues Commune, St Charles, Camp et Gravier, désignés comme lots Nos cinq et six, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de cette ville, et déposé en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire en cette ville, le 3me jour de mars 1830, lesquels dits lots de terre sont contigus, un à l'autre et mesurent chacun vingt deux pieds, six pouces et deux lignes (22' 6" 2") de face à la rue Commune, et vingt deux pieds six pouces et une ligne (22' 6" 1") dans le fond; ledit lot No cinq mesurant en profondeur cent neuf pieds six pouces et six lignes (109' 6" 6") sur la ligne le séparant du lot No quatre et cent dix pieds et une et demie ligne (110' 1 1/2") sur la ligne le séparant du lot No six, et ledit lot No six mesurant en profondeur cent dix pieds, un pouce et une demie ligne le séparant du lot No cinq (110' 1" 0 1/2") et cent dix pieds neuf pouces et trois lignes (110' 9" 3") sur la ligne le séparant des lots Nos sept et onze sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la nouvelle bâtisse substantielle Nos 628 30 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, la bâtisse est équipée avec toutes les installations modernes, ayant une grande entrée comme vestibule avec pavage en tuiles, avant de grands bureaux avec plancher en chêne scié en carrés et magnifiquement finis. Grande et splendide voute construite d'après la méthode moderne de construction, ainsi un élévateur pour frêt et en fait tout ce qui constitue une bâtisse de bureaux de première classe pour institutions d'affaires de premier rang.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, si il y en a, en un et deux ans, ou en un an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur incluant tous les frais de certificats pardevant James B. Rosser, Jr, notaire. L'acquéreur devant déposer comptant au moment de l'adjudication comme argent sincère dix (10) pour cent du prix d'achat.

WILLIAM C. NIBLACK,
J. J. DAVEY, Jr. Receivers.

Max Dinkelspiel, W. O. Hart, Avocats. 20 déc—20 23 30—jan 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 1214 rue St Philippe, entre les rues St Claude et Trémé.

Union Homestead Association vs la succession d'Alfred B. Phillips.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 janvier 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 49, borné par les rues St Claude, St Philippe, Trémé et Dumaine, étant partie du lot No 5 d'après un plan fait par J. Pilié, voyer, daté le 12 mai 1839, et déposé en l'étude de M. De Armas, anciennement notaire en cette ville et d'après lequel dit plan ledit lot mesure, en mesure française, vingt sept pieds de face à la rue St Philippe sur soixante pieds de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 6 dudit plan et sur l'autre côté par le reste dudit lot No 5.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.

28 déc—28—jan 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'un grand établissement de faïence etc.,

Au No 208 rue des Magasins.

George Denègre vs Aaron Wolf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,807—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 janvier 1907, à 10:30 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux 208 rue des Magasins—

Le contenu entier desdits lieux consistant en un grand assortiment de faïence, porcelaine, verreries, objets plaqués et "Britannia ware", coutellerie, lampes et installations, ferblanterie, vitres, articles en bois et en rotain, articles de fournitures de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi meubles de bureau et installations, etc

1 coffre-fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre & Blair, Henry H. Chaffe, avocats pour le demandereur.

1er jan—1 6 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 123 et 125 avenue N. Hagan, entre les rues Canal et Douane (maintenant Iberville).

Commercial Germania Trust and Savings Bank vs Mme Mary Segel, femme d'Edgar N. Hirsch, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 81,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 453, borné par les rues Canal, Douane (maintenant Iberville) et Clark et l'avenue Hagan, ledit lot étant désigné par le No 22 et mesurant trente deux pieds de face à l'avenue Hagan par cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes et demie de profondeur, mesure américaine, d'après un plan annexé à un acte de vente passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 5 mai 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.

21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

In re. Alfred Thiroux versus Veuve E. Lemonine et als.

No 73,053—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 2 juin 1905, et adressé à WILL J. MORGAN, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Trémé, St Claude, Chemin du Bayou et la rue Ursuline, désigné comme lot No 8, sur le plan de J. Pilié, voyer, à la date du 15 décembre 1832 et annexé à un acte passé pardevant H. Pedesclaux, ancien notaire, à la date de février 1833 et mesurant en mesure américaine, 48 pieds 8 pouces de face à la rue Trémé, par 94 pieds de profondeur sur un côté, et 94 pieds 2 pouces sur l'autre côté et 43 pieds 3 pouces dans le fond.

Les améliorations comprennent une résidence double à deux étages en briques, connue comme Nos 1124 et 1126 N. Liberté (autrefois Trémé) chaque côté contenant environ 9 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, vestibules, etc.

Termes et Conditions—Comptant; l'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et assumer les taxes pour les années 1905-06-07.

WILL J. MORGAN, Encanteur.

331-